



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Grenoble, le 4 novembre 2020

Alain GIRAULT
Caroline PESCH-LAYEUX
Caroline PRINCE
IA-IPR LVE correspondants de la Semaine des langues

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des écoles,

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de langue,

à

Mesdames et Messieurs les conseillers pédagogiques,
départementaux de langue

s/c

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale du premier degré
Mesdames et Messieurs les inspecteurs pédagogiques
régionaux
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics
et privés sous contrat d'association

Rectorat

Collège des
inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques
régionaux

Objet : Défi langues de la Semaine des langues vivantes – Edition 2020

Madame, Monsieur,

Réf N°2019-130

Dans le cadre de la cinquième édition nationale de la **Semaine des langues vivantes**, nous avons le plaisir de vous proposer de prendre part au Défi langues 2020.

Thème du Défi langues

« Convaincre en langues ! »

Convaincre en langues pour exercer son sens critique, aboutir à un consensus ;
Convaincre en langues pour interagir, coopérer, être médiateur ;
Convaincre en langues pour prendre confiance, éprouver le plaisir d'agir, faire preuve de spontanéité ;
Convaincre en langues pour faire preuve d'éloquence, être compris ;
Convaincre en langues pour gagner en confiance et en autonomie, s'affirmer, innover...

Téléphone :
06 10 99 06 71

Courriels :
Alain.Girault@ac-grenoble.fr
caroline.pesch-layeux@ac-grenoble.fr
caroline.prince@ac-grenoble.fr

Publics visés

Ce concours académique « **Convaincre en langues !** » est ouvert à tous les élèves de l'académie de Grenoble : écoliers, collégiens, lycéens, étudiants dans les voies professionnelle, technologique et générale, primo-arrivants non francophones... Il a pour but de valoriser les projets pédagogiques linguistiques suscitant l'envie de **parler les langues** pour établir une véritable communication et créer du lien avec les autres, au sein de la classe ou en dehors.

Les langues vivantes enseignées et parlées à la maison, les autres disciplines linguistiques, scientifiques, technologiques ou artistiques peuvent être concernées en coopération avec des professeurs d'autres disciplines, des parents, des conseillers principaux d'éducation, des directeurs d'école, des chefs d'établissement.

Organisation et règlement

Vous trouverez dans les deux annexes ci-jointes des indications pédagogiques et organisationnelles, des précisions relatives au format des productions et à leur contenu ainsi qu'une fiche de participation. **Nous vous prions d'en prendre connaissance avec attention.**

Attentes du jury

Le jury appréciera tout particulièrement :

- la participation d'un maximum d'élèves
- la **mobilisation de compétences orales en continu et interactives** au service du sens
- l'attention portée aux compétences de l'oral : **la prosodie, la phonologie, l'articulation, le débit et le volume.**
- **le respect du format souhaité** (voir document annexe)

Si cette proposition retient votre intérêt, nous attirons votre attention sur l'impérieuse nécessité de veiller à disposer des **autorisations d'enregistrement de l'image/de la voix** pour les personnes mineures, les personnes majeures et les mineurs émancipés.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures,

Alain Girault

Caroline Pesch-Layeux

Caroline Princé

